

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 3
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre février deux mille vingt cinq à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le mardi 18 février 2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Evelyne BAUD a donné pouvoir à Sarah MICHON, Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST.

Absents excusés : Sarah RENAUD, Sébastien HULIN.

Absents : Corinne BAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D24022025_09 : Fédération nationale des chasseurs Charte d'engagement Sensibilis'Haie

Madame Nicole EDOUARD, Adjointe à l'environnement et au développement durable, rappelle que la Fédération Nationale des chasseurs porte le projet de Sensibilis'Haie ayant pour objet la promotion des haies.

En échange d'un engagement des communes à la bonne préservation de la haie, la Fédération fournit des kits de plantation prêts à l'emploi.

La commune des Achards ayant fait connaître à la fédération son souhait d'y participer, une charte d'engagement est proposée afin de définir les engagements de la commune et notamment :

- La préparation et le montage du projet avec la fédération des chasseurs locale,
- La réalisation des plantations en associant les bénévoles achardais, notamment les écoles,
- La communication au moyen de panneaux pédagogiques,
- La préservation de la haie pendant une durée de 10 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le projet de charte joint tel qu'il a été proposé par la Fédération nationale des chasseurs
- Et autorise Monsieur le Maire à le signer.

La secrétaire de Séance,
Lynda PRUVOST

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 03/03/2025
Au registre

Le Maire,
Michel VALLA

